

Les téléphones mobiles nouveaux doudous - Faut-il les interdire à l'école ?

Titre (<i>Le sujet de la controverse</i>)	Les téléphones mobiles nouveaux doudous - Faut-il les interdire à l'école ?
Description (<i>Les principales positions, les enjeux</i>)	<p>"Entre 2005 et 2009, 20% des enfants de 6 à 11 ans possèdent déjà un téléphone portable. Si ceux-ci sont principalement utilisés pour communiquer avec les parents, ils prennent une place de plus en plus importante chez les jeunes, servant parfois de confident. Les enfants finissent par l'utiliser en permanence, et ce même dans les salles de cours, ce qui est interdit par la loi Grenelle 2. C'est à partir de ces constatations que nous avons décidé de nous intéresser à la controverse suivante : alors que les portables sont devenus de véritables doudous pour les nouvelles générations, qu'il est si difficile de les en détacher, faut-il interdire les téléphones mobiles à l'école ? En effet, si la loi Grenelle 2 utilise l'argument de la santé pour justifier cette interdiction, certains considèrent que la véritable cause de cette décision serait plutôt les comportements difficiles des élèves vis à vis de leurs portables en cours. De plus les différents acteurs dénoncent les difficultés à mettre en place une telle loi, et le manque de précisions quant aux sanctions à prendre en cas d'infraction de la loi."</p> <p>Détails de controverses :</p> <ul style="list-style-type: none">- Loi grenelle 2 : on a une loi, qu'en pensez-vous ?- Le téléphone perturbe les cours- Sanctions pas uniformes, diversité des règlements- Portable comme outil de communication- Téléphone comme outil pédagogique- Réseaux sociaux- Bizutage et dérives : cyberbullying, happyslapping- Hypercommunication- Argument de la santé- Les opérateurs s'en mêlent- Qui est responsable ? Que doit-on faire ?
Acteurs (<i>Les personnes ou organisations qui en parlent</i>)	<p>Plus d'infos dans l'onglet acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- acteurs de la santé- parents- du point de vue éducatif- les professeurs- le Sénat- les chefs d'établissement- les élèves
Dates clés (<i>Les tournants : Publication d'un papier, promulgation d'une loi, début d'une polémique</i>)	La ligne de temps
Références (<i>Les articles de presse, papiers de recherche, discours, analyses...</i>)	<ul style="list-style-type: none">- Une bibliographie- Des rapports / interviews<ul style="list-style-type: none">- le point de vue du juriste- webographie- interview de deux professeurs d'anglais- interview de collégiens

